Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 6-7

Artikel: France : contrat pour la mixité

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-280342

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Si Fifi m'était contée

Fifi Brin d'Acier: plus qu'un simple conte, un instrument de l'évolution des mentalités.

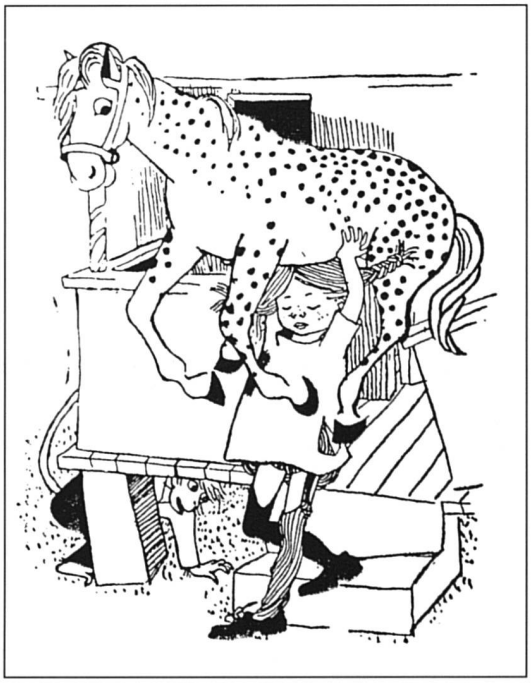

Fifi Brin d'Acier, d'Astrid Lindgren.
Illustration Ingrid Vangnyman.

Quelle serait la situation des femmes en Suisse si les enfants de la fin des années quarante avaient pu lire les aventures de Fifi Brin d'Acier dans leur intégrité? Cette fillette, créée par l'auteure Astrid Lindgren pour sa propre fille, effrontée et indépendante, a secoué les valeurs conservatrices de la société suédoise. On peut voir les résultats des défis qu'elle a lancés jusque dans les plus hautes sphères du gouvernement: huit femmes ministres sur vingt et un!
Astrid Lindgren vient de recevoir à Vienne le Prix de l'UNESCO (Organisation de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture).

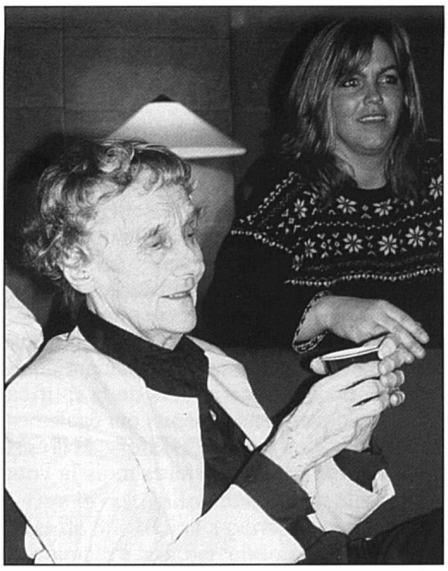

A l'occasion de ses 85 ans, dans une conférence de presse, Astrid Lindgren annonce qu'elle n'écrira plus.

Elle avait compris, avant que Bruno Bettelheim n'en parle, que les enfants ont besoin d'aborder sous forme de conte les problèmes qui les préoccupent: autorité, violence, pauvreté, mort, solitude... Ce sont les thèmes de ses nombreux livres et les enfants y sont bien souvent en opposition avec la société qui les entoure.

Selon une enquête de la Direction du Livre, Astrid Lindgren est en tête des écrivains européens les plus traduits (279 titres), suivie par Marguerite Duras (198). En Suède, elle est aussi une figure de la politique nationale. Elle s'est servie de son humour bien personnel et de sa popularité pour s'attaquer aux travers de la société: impôts excessifs, élevage en batterie des animaux de boucherie, contradictions dans la politique agricole et tout récemment, diminution des crédits alloués aux bibliothèques.

Mauvaise traduction

Pourquoi Fifi Brin d'Acier n'a-t-elle pas eu le même succès dans les pays francophones que dans les pays voisins, comme le montrent les chiffres de vente? Une des raisons en est sans doute qu'elle a été maltraitée par sa traductrice. Il s'agit en fait d'une véritable trahison, avec des paragraphes supprimés et des phrases ajoutées. Selon deux universitaires suédoises qui se sont penchées sur le cas, c'est le caractère subversif de Fifi qui ne pouvait être toléré en France au nom des tabous d'une société conservatrice. Du reste en Suède aussi Fifi avait suscité des réactions négatives dans certains milieux. Et voilà que Hachette, trente ans plus tard, a réédité la traduction remaniée! Pauvre Fifi qui, en français seulement, s'excuse de vouloir avoir le dernier mot; «Je suis insupportable, mais tu sais quand on vit toujours seul, on finit par être pas comme tout le monde...»

Vous vous intéressez au rôle de la femme vis-à-vis de la paix et de la guerre, lisez Ronya, Fille de Brigands, 1981, en Suède, 1984 en France. Nous n'avons pas entendu de critiques sur cette traduction.

Odile Gordon-Lennox

A. Lindgren vient d'inaugurer une exposition à la Bibliotheks und Medienberatungstelle à Lucerne, avec une de ses illustratrices, Ilon Wiklands. Depuis juin, l'exposition sera à Saint Gall chez Chritinas.

France: contrat pour la mixité

En Franche-Comté voisine, l'Etat et la région se sont associés pour financer une opération pour le moins originale. Il s'agit de la mise en œuvre de contrats pour la mixité des emplois, réalisant ainsi l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Une aide financière est apportée aux entreprises dont l'effectif est égal ou inférieur à 600 salarié-e-s qui favorisent l'embauche, la qualification, la promotion ou la mutation des femmes dans des emplois diversifiés. Ce dispositif a été créé pour inciter les PME-PMI à promouvoir les femmes dans leur entreprise. Il doit favoriser la diversification des emplois occupés par les femmes. Il doit aussi les inciter à s'insérer professionnellement dans des métiers ou des qualifications où elles sont généralement minoritaires.

L'aide permet de financer jusqu'à 50% du coût d'actions de formation en matière d'aménagements matériels (réduction de charges physiques de travail, vestiaires, douches...) qui bien souvent bloquent l'accès des femmes à des postes tenus par des hommes.

L'instruction du dossier et des demandes est menée par la Délégation régionale aux droits des femmes à Besançon. Selon Michèle Cristin, déléguée régionale, une centaine de contrats ont déjà été signés, depuis leur mise en œuvre, principalement en Haute-Saône. A titre d'exemple, elle cite telle entreprise de fabrication de plafonds qui employait 32 personnes dont 12 femmes. Il s'avérait que ces 12 femmes faisaient partie des 15 ouvriers non qualifiés. Le contrat pour la mixité des emplois a permis en 1992 la promotion de quatre d'entre elles.

Source: *L'Est républicain*
***Topo*, supplément destiné aux jeunes**